

Aide au développement
de ressources éducatives
numériques et imprimées

DATE LIMITE

7 mars 2025

GUIDE DE L'APPEL DE PROJETS

► RÉPONDEZ À L'APPEL
DE PROJETS.

ccdmd.qc.ca/appel-de-projets



CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

- 2 **Présentation du CCDMD**
- 2 **Nature des projets**
- 3 **Conditions d'admissibilité**
- 4 **Réalisation d'un projet**
- 5 **Sélection des projets**
- 5 **Partage des responsabilités**
- 5 **Droits d'auteur**
- 5 **Conditions financières**
- 5 **Soumission d'un projet**
- 6 Annexe 1
- 7 Annexe 2
- 8 Annexe 3
- 11 Annexe 4

PRÉSENTATION DU CCDMD

Depuis plus de 30 ans, le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) conçoit des ressources éducatives numériques et imprimées pour l'ensemble du réseau collégial du Québec. Les ressources du CCDMD sont le fruit d'une collaboration avec des centaines d'autrices et d'auteurs œuvrant dans tous les établissements collégiaux de la province, assurant ainsi la pertinence et la qualité du matériel produit.

Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, le CCDMD a pour mission de soutenir la production de matériel didactique de qualité professionnelle adapté aux besoins du réseau collégial francophone et anglophone. Cette mission englobe la production, l'adaptation et la traduction de ressources éducatives numériques ou imprimées appropriées au contexte québécois.

Pour apporter une réponse pertinente aux besoins des collègues et des cégeps, le CCDMD procède à un appel de projets tous les ans.

NATURE DES PROJETS

Par « ressource éducative numérique et imprimée », nous entendons toute ressource numérique ou imprimée servant à l'apprentissage et à l'enseignement d'une ou de plusieurs compétences d'un programme d'études ou encore de matériel complémentaire favorisant la réussite éducative.

Il peut s'agir d'un manuel imprimé, d'un livre numérique, d'un site web, d'une application mobile, d'un scénario pédagogique, d'une série de photos ou de vidéos, d'une série d'exercices, etc.

Tous les types de ressources éducatives sont admissibles, quel que soit le secteur de formation préuniversitaire ou technique. De plus, les projets de production, d'adaptation ou de traduction de ressources éducatives (numériques et imprimées) destinées à la population étudiante des établissements anglophones devront s'inscrire dans les orientations déterminées par ceux-ci.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le projet peut être présenté par une ou plusieurs personnes, à savoir :

- ▶ enseignante(s) ou enseignant(s) du réseau collégial québécois ;
- ▶ spécialiste(s) du domaine (p. ex., conseillère[s] ou conseiller[s] pédagogique[s], technopédagogue[s], etc.).

Dans le texte qui suit, le terme « demandeur » renvoie indistinctement à ces personnes. Le projet présenté doit, en outre, être appuyé par la direction concernée de l'établissement collégial du demandeur. Il doit également être soumis au CCDMD sous la forme d'un dossier de présentation numérique ; pour être complet, il doit comporter le Formulaire de présentation d'un projet dûment rempli, auquel on aura joint les autres documents requis (Annexe 1). Tout formulaire rempli à la main ne sera pas considéré. Un dossier incomplet sera automatiquement rejeté et ne sera pas soumis au comité de sélection.

Conditions générales

LA RESSOURCE NUMÉRIQUE OU IMPRIMÉE DOIT :

- ▶ favoriser la réussite éducative ou être liée à au moins une compétence d'un programme d'études ou à l'un de ses éléments. Si le programme d'études est en révision, les compétences sur lesquelles porte le matériel proposé devront être maintenues dans le nouveau programme ;
- ▶ s'adresser à l'ensemble des étudiantes et des étudiants inscrits au programme d'études préuniversitaire ou technique concerné ou, dans le cas d'un projet favorisant la réussite éducative, s'adresser à toutes les personnes ayant des besoins similaires dans le réseau collégial ;
- ▶ consister en du matériel de conception originale ou en une traduction vers le français ou l'anglais ;
- ▶ se distinguer des productions en voie de réalisation au CCDMD* ;
- ▶ se distinguer des productions existantes dans le domaine ;
- ▶ se réaliser en moins de deux ans.

Conditions particulières

POUR UN MANUEL, LE PROJET DOIT :

- ▶ être accompagné d'une table des matières détaillée ;
- ▶ être accompagné d'un chapitre ;
- ▶ S'adresser à une clientèle étudiante de moins de 1 000 personnes par an ;
- ▶ être accompagné d'un résumé de chacun des autres chapitres.

POUR DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE, LE PROJET DOIT :

- ▶ être accompagné d'un plan ou d'un tableau des principaux éléments de contenu ;
- ▶ être accompagné d'une description sommaire des composantes fonctionnelles ;
- ▶ dans le cas de vidéos, être accompagné du scénario d'une de ces vidéos (un modèle se trouve à l'Annexe 4).

POUR UNE TRADUCTION, LE PROJET DOIT :

- ▶ être accompagné d'un exemple de la ressource à traduire et de la documentation d'accompagnement ;
- ▶ préciser les modifications nécessaires pour adapter le contenu à la clientèle collégiale québécoise.

POUR LA MISE À JOUR D'UNE RESSOURCE EXISTANTE, LE PROJET DOIT :

- ▶ préciser les modifications pour la mise à jour.

* Pour voir les productions en cours du CCDMD, consultez notre [site web](#).

RÉALISATION D'UN PROJET

La réalisation d'un projet se fait généralement en cinq étapes. Le CCDMD et le demandeur travaillent en étroite collaboration.

1 La consultation du milieu collégial

La personne responsable du projet au CCDMD organise, en collaboration avec le demandeur, une consultation auprès d'autres établissements offrant le même programme ou ayant le même besoin. Celle-ci vise à évaluer de la pertinence du projet tout en s'assurant qu'il répond bien aux besoins du réseau collégial.

2 L'ajustement du devis pédagogique et du plan projet

Au besoin, le devis est ajusté en fonction des commentaires provenant de la consultation.

Le demandeur et le CCDMD établissent un calendrier et les modalités de production.

3 La réalisation du projet

Le CCDMD constitue l'équipe qui accompagnera le demandeur au cours des différentes étapes de la réalisation du projet. Selon ses caractéristiques, les étapes incluent : la révision pédagogique par le CCDMD, la révision de contenu, la révision linguistique, la révision scientifique, la recherche des droits d'auteur, la programmation, le graphisme, la production médiatique, etc.

Pour un projet de traduction, le demandeur sera appelé à agir à titre de spécialiste du contenu.

4 L'édition

L'équipe du CCDMD transforme le contenu de la ressource en son format prévu (site web, manuel imprimé, livre numérique, application mobile, etc.).

5 La diffusion

À titre d'éditeur, le CCDMD est responsable de la promotion et de la distribution de la ressource dans le réseau collégial québécois.

SÉLECTION DES PROJETS

Les projets admissibles sont évalués par un comité de sélection formé de représentantes et de représentants du réseau collégial. Leur évaluation se fonde sur les critères mentionnés à l'Annexe 3.

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

- ▶ Le CCDMD fournit l'encadrement pédagogique, technique et administratif nécessaire tout au long des étapes de production de la ressource. Il fixe les normes de développement et propose des modalités de fonctionnement. Il s'assure de la production d'une ressource numérique ou imprimée de qualité pour des fins didactiques. Il veille à ce qu'elle soit présentée dans la forme la mieux adaptée aux besoins de la clientèle visée.
- ▶ Le demandeur est responsable de la rédaction des contenus et collabore à la conception pédagogique ; le cas échéant, il rédige ou valide la documentation d'accompagnement de la ressource produite, conformément aux normes et aux modalités fixées par le CCDMD.

Vous avez des questions ?

Appelez-nous au **514 873-2200**,
écrivez-nous à info@ccdm.qc.ca ou
consultez notre [Foire aux questions](#).

Il appartient aux demandeurs de donner toute l'information nécessaire sur leur projet, d'en justifier la pertinence, de fournir un curriculum vitae et d'obtenir des **lettres d'appui dûment signées** (voir un modèle de lettre d'appui à l'Annexe 2).

Il est important d'obtenir un nombre significatif de lettres d'appui des différents départements concernés dans le réseau collégial.

L'analyse des dossiers est confidentielle. Tous les demandeurs qui présenteront un projet recevront un accusé de réception. La réponse du comité de sélection leur sera communiquée au plus tard en mai.

Droits d'auteur

Conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*, tout matériel développé doit être une création originale du demandeur. Celui-ci doit déclarer les emprunts à d'autres œuvres en vue de négocier la libération des droits. À défaut de l'obtention des droits, le demandeur devra remplacer les emprunts par une œuvre originale.

Conditions financières

Le demandeur qui accepte de réaliser une ressource éducative numérique ou imprimée répondant aux besoins du réseau collégial bénéficie généralement d'un montant forfaitaire fixé par contrat. S'il y a lieu, ce soutien peut aussi comprendre des redevances sur chaque manuel imprimé ou numérique vendu.

Soumission d'un projet

Le demandeur qui désire soumettre un projet admissible au comité de sélection doit fournir un dossier numérique comprenant le Formulaire de présentation d'un projet dûment rempli et signé, accompagné des documents listés à l'Annexe 1.

Remise de votre dossier

Le dossier doit parvenir **au plus tard à 16 h 30 le vendredi 7 mars 2025** à l'adresse suivante :
info@ccdm.qc.ca.

ANNEXE 1

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE

Pour être admissible, le dossier de présentation d'un projet doit être complet. Un dossier incomplet ne sera pas soumis au comité de sélection.

TOUS LES DOSSIERS DOIVENT COMPRENDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ▶ le Formulaire de présentation de projet dûment rempli, au format numérique ;
- ▶ un curriculum vitæ du demandeur qui donne un aperçu de sa formation et de son expérience liées au projet ;
- ▶ une copie de la description de chaque compétence ou de chaque élément de compétence visé par le projet, le cas échéant ;
- ▶ les lettres d'appui au projet dûment signées et provenant des départements concernés dans le réseau collégial, de la direction concernée du collège du demandeur (ou de la direction du collège qui appuie le projet) et de tout autre organisme dont l'opinion est pertinente dans le cadre du projet (voir l'Annexe 2 pour un modèle de lettre).

SELON LA NATURE DU PROJET, VOUS DEVEZ JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

POUR UN MANUEL :

- ▶ la table des matières détaillée donnant une idée satisfaisante de la structure de l'ouvrage ;
- ▶ un chapitre ;
- ▶ le résumé de chacun des autres chapitres ;
- ▶ le cas échéant, un exemple de ressource pertinente au projet déjà produite par le demandeur.

POUR DU MATÉRIEL NUMÉRIQUE :

- ▶ la présentation des principaux éléments du contenu sous la forme d'un plan ou d'un tableau (faits, concepts, théories, méthodes) ;
- ▶ une description sommaire des éléments fonctionnels de la ressource (exerciseur, calculateur, mises en situation, etc.) ;
- ▶ dans le cas d'une production vidéo ou d'une animation, un scénario (un modèle se trouve à l'Annexe 4).

POUR UNE TRADUCTION :

- ▶ une copie de la ressource à traduire et de la documentation d'accompagnement ;
- ▶ des précisions quant aux modifications nécessaires pour adapter le contenu à la clientèle collégiale québécoise.

POUR LA MISE À JOUR D'UNE RESSOURCE EXISTANTE :

- ▶ des précisions quant aux modifications nécessaires pour la mise à jour.

ANNEXE 2

EXEMPLE DE LETTRE D'APPUI

Il est important de présenter un nombre significatif de lettres d'appui provenant d'autres établissements collégiaux offrant la formation visée par le projet ou étant intéressés par le matériel à développer.

L'exemple à droite illustre les éléments devant se trouver dans une lettre d'appui d'une ou d'un responsable de département dans le cas d'un projet de développement d'une ressource éducative numérique.

[Date]

[Nom du département]

[Nom du collègue]

Je soussigné, [Prénom Nom], atteste avoir porté à l'attention du département que je représente le projet de [Prénom Nom du demandeur], intitulé [Nom du projet].

Le matériel [numérique ou imprimé] proposé sera pertinent dans le cadre du ou des cours [numéros et noms], qui traitent de la compétence sur laquelle porte le projet.

Le département recommande la réalisation de cette ressource, qui sera utilisée pour les raisons suivantes :

Énumérer les raisons d'après les éléments suivants :

- Pertinence des besoins
- Qualités pédagogiques
- Pertinence du média

Signature (obligatoire)

Nom en lettres moulées (obligatoire)

Titre (obligatoire)

ANNEXE 3

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tout projet qui ne respecte pas l'une ou l'autre des **conditions d'admissibilité** ne sera pas retenu.
Tout projet admissible sera évalué à partir des critères suivants par le comité de sélection.

Aptitudes du demandeur

LE DEMANDEUR A LES APTITUDES VOULUES POUR MENER À BIEN LE PROJET.

- ▶ Il a la formation disciplinaire appropriée.
- ▶ Il démontre, par son dossier, avoir l'expérience nécessaire pour vulgariser la matière et concevoir des ressources éducatives destinées à l'enseignement au collégial.
- ▶ Il a des connaissances particulières pouvant contribuer à la qualité du projet (en rédaction, en design pédagogique, etc.).

Clientèle visée

LA CLIENTÈLE VISÉE EST CONNUE ET STABLE.

- ▶ Le profil des utilisatrices et des utilisateurs est suffisamment détaillé pour aider à la réalisation du projet.
- ▶ Le volume annuel de la clientèle visée est stable.
- ▶ Les statistiques présentées proviennent de sources fiables.
- ▶ Il existe d'autres clientèles potentielles qui pourraient être intéressées par le matériel développé.

Pertinence des besoins

LA PROPOSITION DE PROJET PRÉCISE DES BESOINS OU DES PROBLÈMES IMPORTANTS.

- ▶ La proposition de projet met en évidence des lacunes ou des problèmes réels.
- ▶ Les besoins cernés émergent des lacunes ou des problèmes observés.

LE PROJET EST JUSTIFIÉ PAR RAPPORT AUX RESSOURCES EXISTANTES.

- ▶ Le dossier inclut un inventaire complet des ressources existantes.
- ▶ La critique du matériel existant est fondée par rapport aux besoins.

Qualités pédagogiques du projet

LES OBJECTIFS DU PROJET SONT ADÉQUATS.

- ▶ Ils sont cohérents au regard des besoins à satisfaire ou des problèmes à résoudre.
- ▶ Ils sont cohérents au regard de l'atteinte de la compétence.
- ▶ Ils tiennent compte de la clientèle visée (profil des utilisatrices et des utilisateurs).

LES CONTENUS PRÉSENTÉS SONT PERTINENTS ET BIEN STRUCTURÉS.

- ▶ Ils sont cohérents au regard des objectifs cernés.
- ▶ Les thèmes et sous-thèmes montrent une structure hiérarchique, ni trop synthétique, ni trop développée.
- ▶ Le projet comporte des éléments qui facilitent l'apprentissage : exercice ou exercices, corrigé, glossaire, index, moteur de recherche, aide-mémoire, etc.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE CORRESPOND AUX BESOINS CERNÉS.

- ▶ Les modes de traitement du contenu (exemples, illustrations fixes ou animées, tableaux ou schémas, synthèses, etc.) reflètent les objectifs pédagogiques.
- ▶ Les activités ou les modes d'évaluation proposés sont appropriés au regard des objectifs du projet, de la clientèle, de la compétence.
- ▶ Les modalités d'usage du matériel sont cohérentes avec la problématique, les objectifs du projet et les caractéristiques de la clientèle.

LE TAPUSCRIT DÉMONTRE DES QUALITÉS DIDACTIQUES.

- ▶ Les objectifs pédagogiques du projet s'y reflètent.
- ▶ Le texte et les composants graphiques sont équilibrés (ni denses, ni dilués, enchaînement progressif).
- ▶ La langue d'usage est de qualité (clarté et cohérence des propos, justesse du vocabulaire, respect des normes et du niveau de langue, ton ni familier ni doctoral).
- ▶ Le traitement du contenu est adapté aux objectifs du projet.

Pertinence des besoins

LE CHOIX DU MÉDIA (IMPRIMÉ OU NUMÉRIQUE) EST JUSTIFIÉ.

- ▶ Le traitement médiatique est cohérent au regard des objectifs du projet et des stratégies à mettre en place.
- ▶ Le média est approprié au contexte d'apprentissage dans lequel les étudiantes et les étudiants évolueront.
- ▶ Le média est approprié compte tenu des ressources disponibles dans les établissements collégiaux souhaitant utiliser le matériel.

Faisabilité du projet

AU REGARD DE L'AMPLEUR DES TRAVAUX À RÉALISER.

- ▶ L'ampleur du projet est réaliste compte tenu des disponibilités du demandeur et de celles des personnes appelées à y collaborer ;
- ▶ Les ressources humaines, matérielles et financières ainsi que les déplacements nécessaires pour la production sont raisonnables ;
- ▶ Les travaux préliminaires effectués, dont ceux de recherche, d'analyse, de rédaction, d'expérimentation ou de programmation, facilitent la réalisation du projet.

AU REGARD DE LA COMPLEXITÉ.

- ▶ Les éléments d'incertitude relatifs aux ressources humaines, matérielles ou technologiques requises ne nuiront pas à la réalisation du projet ;
- ▶ La technologie et le média proposés sont suffisamment connus pour garantir une réalisation efficace, pérenne et de qualité.

AU REGARD DE LA DURÉE ESTIMÉE DU PROJET.

- ▶ L'estimation est acceptable compte tenu des conditions de réalisation et des caractéristiques du projet ;
- ▶ L'estimation tient compte de la disponibilité du demandeur.

AU REGARD DES COÛTS DE PRODUCTION.

- ▶ Les coûts d'acquisition des droits relatifs aux œuvres protégées ne sont pas un obstacle majeur ;
- ▶ Les coûts de production peuvent être estimés à partir des renseignements contenus dans le projet ;
- ▶ Le projet est réalisable à des coûts raisonnables qui sont justifiés par ses qualités pédagogiques et par la pertinence des besoins.

Appuis au projet

LES LETTRES D'APPUI DÛMENT SIGNÉES PROVIENNENT :

- ▶ De la direction concernée de l'établissement du demandeur ou de celui appuyant le projet ;
- ▶ De la personne responsable du programme du demandeur, le cas échéant ;
- ▶ D'autres établissements offrant la formation (directions des études ou autres directions concernées) ou ayant le même besoin ;
- ▶ D'organismes externes au réseau et dont l'opinion est importante dans le cadre du projet.

LES LETTRES APPUIENT :

- ▶ La problématique et la justification du besoin de la ressource ;
- ▶ Les qualités pédagogiques, didactiques ou médiatiques de la ressource à produire ;
- ▶ Tout autre élément pertinent.

ANNEXE 4

MODÈLE DE SCÉNARIO D'UNE VIDÉO OU D'UNE ANIMATION

Un scénario doit comprendre un court texte d'introduction présentant les personnages et les différents éléments de la vidéo ou de l'animation. Ces éléments peuvent être présentés sous forme de légende.

Le scénario doit permettre de visualiser le plus clairement possible la vidéo ou l'animation avant sa production. Il est recommandé d'utiliser un tableau similaire à celui présenté ci-dessous et de fournir un maximum de détails pour la durée totale de la vidéo ou de l'animation.

VISUEL	ACTIONS/ PRÉCISIONS	DIALOGUES	TITRES/ GRAPHIQUES
Fond noir	Signature /musicale. Le texte s'affiche à l'écran avec un effet de fondu.		Lorem ipsum
Fond blanc	Plan rapproché. L'acteur fait face à la caméra. Effet sonore (son de cloche) en [A].	Personnage 1 : Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. [A] Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.	Image de phylactère avec les mots « Lorem ipsum » à l'intérieur.
Fond blanc	Plan moyen. Le personnage fait face à la caméra et fait un signe de la main.	Personnage 2 : Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.	Image de phylactère avec les mots « Lorem ipsum » à l'intérieur.



CENTRE COLLÉGIAL DE DÉVELOPPEMENT
DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

3800, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 2A2
514 873-2200 | info@ccdmd.qc.ca

www.ccdmd.qc.ca